



Nouveaux défis pour les Observatoires prospectifs des métiers et des qualifications

Généralisés depuis 2004, les Observatoires prospectifs des métiers et des qualifications (OPMQ) sont des outils d'expertise au service de la politique emploi-formation des branches professionnelles. Une étude, menée par le Céreq en partenariat avec France compétences au printemps 2020, permet pour la première fois de comprendre comment les partenaires sociaux recourent aux travaux des OPMQ pour construire leur politique emploi-formation. Ce nouveau *Céreq Bref* questionne ainsi les usages de ces travaux et le positionnement des observatoires dans un paysage institutionnel mouvant.

#1 – OPMQ : des structures à géométrie variable au cœur de la production de connaissances pour les branches professionnelles

- **Leurs orientations et priorités** : elles sont définies par la Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP), instance politique de la branche.
- **Leurs champs d'intervention** : les OPMQ observent l'emploi, les métiers, les compétences et anticipent leurs évolutions.
- **Leur financement** : il est opéré principalement par les Opérateurs de compétences (OPCO).
- **Leur configuration** : certains OPMQ existent sous forme d'associations tandis que d'autres sont intégrés à un OPCO ou rattachés à une fédération professionnelle. Moins de deux OPMQ sur dix sont aujourd'hui multi-branches.

#2 – OPMQ, producteurs de travaux opérationnels et stratégiques pour les acteurs de branche

Les OPMQ produisent des travaux :

- Panoramas des emplois et des métiers (quantitatifs et qualitatifs)
- Analyses de l'évolution des emplois et des compétences
- Production de fiches métiers

... pour aider les branches à :

- Construire leur politique emploi-formation
- Réviser les classifications et créer des certificats de qualifications professionnelles (CQP)
- Identifier les compétences et les aires de mobilité

Les OPMQ produisent des travaux :	... pour aider les branches à :
<ul style="list-style-type: none"> • Panoramas des emplois et des métiers (quantitatifs et qualitatifs) • Analyses de l'évolution des emplois et des compétences • Production de fiches métiers 	<ul style="list-style-type: none"> • Construire leur politique emploi-formation • Réviser les classifications et créer des certificats de qualifications professionnelles (CQP) • Identifier les compétences et les aires de mobilité

#3 – OPMQ : une mutualisation des travaux encouragée par les pouvoirs publics

- Le paysage institutionnel remanié autour de 11 OPCO et la loi de 2018 les invitant à privilégier le financement d'approches multi-branches poussent à la mutualisation des travaux des OPMQ au sein de ces nouveaux OPCO.
- Les études et diagnostics développés par les OPMQ aident les OPCO à réunir les branches autour de problématiques communes :
 - Mobilité inter et intra-branche
 - Évolution professionnelle en lien avec les transitions écologiques et numériques

Cette volonté de mise en commun des travaux des OPMQ au sein des OPCO questionne l'autonomie des branches dans l'élaboration de leur politique emploi-formation et dans la gouvernance de leur OPMQ. Se pose alors la question de l'arbitrage entre études transversales et celles centrées sur une seule branche. Finalement, les auteurs interrogent la marge de manœuvre que la branche professionnelle va pouvoir conserver dans l'orientation des travaux de son observatoire vers ses propres priorités.

Observatoires prospectifs des métiers et qualifications, l'âge de la maturité

Anne Delanoë, Nathalie Quintero, Aline Valette-Wursthén

Céreq Bref n°398, 2020, 4p.



Céreq

DEPUIS 1971

Mieux connaître les liens formation – emploi – travail,

Un collectif scientifique au service de l'action publique.

Établissement public national sous la tutelle du ministère chargé de l'éducation et du ministère chargé de l'emploi.

+ d'infos & tous les travaux

www.cereq.fr



Contact presse Pierre Hallier

| pierre.hallier@cereq.fr |

Tél. 04 91 13 28 48